

Paiements en ligne pour les parents

Informations à l'intention des parents et des tuteurs

Les parents ont désormais la possibilité de payer en ligne les montants qu'ils doivent à l'école pour les élèves, par l'intermédiaire d'une page de paiement sécurisé hébergée par Westpac. Les paiements peuvent être effectués par carte de crédit ou de débit Visa ou MasterCard, à l'aide d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone portable. La page de paiement est accessible à partir de la page d'accueil du site Web de l'école en sélectionnant \$ Make a payment (\$ Faire un paiement).

Westpac a récemment amélioré le système de manière à ce que les parents aient davantage de temps pour saisir les données et puissent faire des paiements à l'aide de l'option de remplissage automatique, sans avoir à saisir à nouveau leurs coordonnées. Il est désormais possible de payer par carte de crédit ou par virement direct à partir d'un compte bancaire.

Les frais qui peuvent être payés comprennent les cotisations scolaires facultatives, les cotisations aux matières, les excursions, les ventes aux élèves et les activités créatives et pratiques (dont l'orchestre, le théâtre et la danse). Il existe également une catégorie intitulée « Autre » qui couvre les frais non couverts dans les rubriques précédentes. « Autre » peut permettre de payer intégralement un relevé de compte scolaire.

Lorsque vous accédez à la page \$ Make a payment, vous devez indiquer :

- le nom de l'élève ;
- sa classe ;
- sa date de naissance.

Vous devez indiquer ces détails à chaque fois que vous faites un paiement, car les renseignements sur les élèves ne sont pas conservés dans le système de paiement.

Il s'agit d'un système de paiement sécurisé hébergé par Westpac qui permet la saisie sécurisée des informations de votre carte de crédit ou de débit. Ces informations ne sont pas communiquées à l'école.

Il vous est possible de vérifier et de modifier n'importe quel détail du paiement avant que celui-ci ne soit traité. Les reçus peuvent être envoyés par e-mail et/ou imprimés.

Le détail des paiements est communiqué chaque jour à l'école où le compte de votre enfant est acquitté en conséquence. Puisqu'un reçu vous a été émis depuis la page de paiement, l'école n'en émettra pas d'autre.

Pour toutes demandes de renseignement sur le processus de paiement en ligne, veuillez contacter le Bureau d'administration scolaire.

Service d'interprètes par téléphone

Si vous avez besoin d'aide pour contacter l'école en anglais, veuillez appeler le service d'interprètes par téléphone au 131 450. Indiquez à l'opérateur la langue dont vous avez besoin et demandez-lui de téléphoner à l'école. L'opérateur demandera à un interprète de venir en ligne pour vous aider au cours de la conversation. Ce service ne vous sera pas facturé.